

Table des matières

Remerciements	7
À propos du travail indépendant...	9
Jacques CLESSE	
Aspects historiques et économiques du travail indépendant	19
Michel WESTRADE	
Section 1. Genèse et évolution	19
Section 2. Les fondations d'une lente construction	23
La notion de travailleurs indépendants	27
Céline WATTECAMPS et Steve GILSON	
Introduction	27
Chapitre 1. Le critère de base : l'exercice d'une activité professionnelle en dehors d'un contrat de travail ou d'un statut	28
Section 1. L'activité doit être exercée par une personne physique	28
Section 2. L'activité doit être exercée en Belgique	28
Section 3. L'activité exercée doit être professionnelle	30
A. L'exercice d'une activité	30
B. L'exercice d'une activité qui doit être professionnelle	31
C. Des conditions d'ordre public	32
Section 4. L'activité ne peut être exercée dans les liens d'un contrat de travail ou d'un statut	33
Section 5. Double assujettissement	33
Chapitre 2. Les présomptions : les hypothèses dans lesquelles une personne est présumée exercer (ou ne pas exercer) une activité indépendante	34
Section 1. La présomption fiscale	34
A. Principes	34
B. La primauté du critère socio-économique	35
C. Le pouvoir des juridictions du travail pour décider de l'exercice d'une activité professionnelle	36

D. Incise : le pouvoir des juridictions du travail pour décider de la base de calcul des cotisations sociales	36
Section 2. Les présomptions liées à la qualité de mandataire de société	37
A. La première présomption : l'article 2 de l'arrêté royal du 19 décembre 1967	38
B. La deuxième présomption : l'article 3, § 1 ^{er} , alinéa 4, de l'arrêté royal n° 38	41
C. Tableau synthétique sur le caractère (ir)réfragable des deux présomptions	45
D. Les problèmes communs aux deux présomptions	46
Section 3. La présomption d'assujettissement dans certains secteurs d'activités	50
Section 4. La présomption de non-assujettissement	52
Chapitre 3. Les exclusions : les journalistes et mandataires publics	55

L'incidence du droit européen sur l'assujettissement 57

Marc MORSA

Chapitre 1. Introduction – Le concept de coordination des régimes nationaux de sécurité sociale des travailleurs non salariés	57
Section 1. L'absence d'un droit européen de la sécurité sociale pour les travailleurs indépendants et la liberté d'établissement et la libre prestation de services	57
Section 2. Absence d'harmonisation, absence de rapprochement des législations nationales de sécurité sociale, mais une coordination de ces législations en vue de l'édiction du marché intérieur	63
Chapitre 2. Les règlements européens n°s 883/2004 et 987/2009 et la coordination des régimes nationaux de sécurité sociale des travailleurs non salariés	64
Section 1. Les principes de l'unicité de la législation applicable et de l'effet exclusif	64
A. Le principe de l'unicité de la législation applicable	64
B. Le principe de l'effet exclusif	66
Section 2. Les principes directeurs de la coordination des systèmes de sécurité sociale	75
A. Le principe de l'égalité de traitement	76
B. Le principe de l'assimilation des faits	77
C. Le principe de totalisation des périodes d'assurance	80
D. Le principe d'exportation des prestations	82
E. Le principe de bonne administration	83

Chapitre 3.	Les règles de conflits de lois relatives à la détermination de la législation applicable pour les travailleurs non salariés	84
Section 1.	Les règles de conflits de lois relatives à la détermination de la législation applicable aux travailleurs non salariés	86
A.	Le principe de la <i>lex loci laboris</i>	87
B.	Dispositions dérogatoires au principe de la loi du lieu d'activité	91
C.	Les dérogations conventionnelles	101
Section 2.	La valeur juridique du formulaire de (l'auto)détachement	101
A.	Les règlements de coordination n ^{os} 883/2004 et 987/2009 : la codification de la jurisprudence de la Cour de justice	101
B.	L'abus de droit peut-il remettre en cause la force contraignante attachée au formulaire ?	114
Section 3.	Les dispositions transitoires	123
Chapitre 4.	Les règles de coordination spécifiques à certaines branches de la sécurité sociale ?	124
Chapitre 5.	La présomption irréfragable des mandataires de société sous le prisme du droit européen – L'affaire <i>Les Tartes de Chaumont-Gistoux</i>	125
Chapitre 6.	Le champ d'application territorial	130
Conclusions		132

La requalification de la convention (faux indépendants / faux salariés) 133

Pierre VANHAVERBEKE et Alexandre HACHEZ

Chapitre 1.	Généralités	133
Chapitre 2.	Qualification versus requalification par le juge	136
Section 1.	Principe : primauté de la qualification choisie par les parties	136
A.	La qualification choisie par les parties	136
B.	Exception : présomptions et extensions légales	137
Section 2.	Les tempéraments au principe : la requalification de la convention par le juge	139
A.	Examen de la jurisprudence de la Cour de cassation avant la loi-programme (I) du 27 décembre 2006	139
B.	Apport de la loi-programme du 27 décembre 2006	141
C.	Apport de la loi du 25 août 2012 sur la nature de la relation de travail	150
Section 3.	Les conséquences d'une requalification par le juge	163
A.	Au niveau du droit du travail	163
B.	Au plan de la sécurité sociale	164

Chapitre 3.	Le <i>ruling</i> social : requalification par la Commission administrative	165
Section 1.	La Commission administrative de règlement de la relation de travail	165
Section 2.	Déroulement du <i>ruling</i> social	166
A.	Saisine de la Commission	166
B.	L'autorité des décisions de la Commission	168
C.	Recours contre les décisions de la Commission	169
Section 3.	Conséquences d'une décision de requalification par la Commission	170
A.	Application d'un régime dérogatoire au droit commun	170
B.	En dehors du régime dérogatoire	176
Conclusion		177
L'aide dans le statut social des travailleurs indépendants		179
Vincent FRANQUET et Rudy GHYSELINCK		
Introduction		179
Chapitre 1.	L'aide : quelle réalité juridique entre bénévolat et salariat?	179
Section 1.	La notion d'aide : quelques considérations historiques	179
Section 2.	L'aide et les conditions « sociologiques » d'assujettissement au statut social des travailleurs indépendants	185
A.	La condition d'assujettissement portant sur le caractère professionnel de l'activité	185
B.	La condition d'assujettissement portant sur le caractère indépendant de l'activité	190
Chapitre 2.	Les aidants et le statut social des travailleurs indépendants – Principes généraux et illustration par la jurisprudence	205
Section 1.	L'aidant en dehors de la relation conjugale	205
A.	Définition de l'aidant	205
B.	Exceptions	206
C.	L'aide dans les professions libérales	208
D.	L'entrepreneur remplaçant	209
E.	Obligations et droits de l'aidant	210
F.	Obligation du travailleur indépendant aidé	211
Section 2.	Le conjoint aidant	211
A.	Définition	211
B.	Le statut social	216

C. Obligation du conjoint aidé	220
Conclusions	221
Le statut social des associés et mandataires de sociétés commerciales	223
Myriam VERWILGHEN et Steve GILSON	
Introduction	223
Chapitre 1. Les associés	225
Section 1. La qualité d'associé	225
Section 2. L'assujettissement à la sécurité sociale	225
A. Les associés passifs (non actifs)	225
B. Les associés actifs	225
Chapitre 2. Les mandataires de sociétés commerciales	231
Section 1. La qualité de mandataire et la possibilité d'existence d'un contrat de travail	231
A. Principes généraux	231
B. La société anonyme	233
C. La société privée à responsabilité limitée	236
D. La société coopérative à responsabilité limitée	239
Section 2. L'assujettissement à la sécurité sociale des travailleurs indépendants	239
A. La primauté du critère sociologique	239
B. La présomption fiscale	242
C. Les présomptions applicables aux mandataires de sociétés	245
Section 3. La fin de l'assujettissement à la sécurité sociale des travailleurs indépendants	262
A. Les règles applicables en droit des sociétés	264
B. Les règles applicables en droit de la sécurité sociale	266
C. L'influence des formalités prescrites par le droit des sociétés sur le droit de la sécurité sociale	267
L'exception culturelle des journalistes, correspondants de presse et personnes qui jouissent de droits d'auteur	271
Jean-Claude BURNIAUX	
Introduction	271
Chapitre 1. Champ d'application de l'article 5 de l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967	274
Section 1. <i>Ratio legis</i>	274
ANTHEMIS	717

Section 2. Les bénéficiaires	276
A. Les journalistes	276
B. Les correspondants de presse	282
C. Les personnes qui jouissent de droits d'auteur et de droits voisins	283
Section 3. Conditions d'application	294
Chapitre 2. Les effets de l'article 5 de l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 et de l'article 4 de l'arrêté royal du 19 décembre 1967	299
Conclusion	301

Le non-assujettissement des mandataires publics à la sécurité sociale des travailleurs indépendants 303

Jérôme DEUMER

Chapitre 1. L'article 5 <i>bis</i> de l'arrêté royal n° 38 : un régime d'exception	303
Chapitre 2. Rappels et précisions historiques	305
Section 1. Une exclusion plus que cinquantenaire	305
Section 2. Une exclusion justifiée par des considérations pratiques	306
Section 3. Abrogation de l'article 5 <i>bis</i> de l'arrêté royal n° 38	307
Section 4. Multiplication des réactions négatives à la suite de l'abrogation de l'article 5 <i>bis</i>	307
Section 5. Le gouvernement fait marche arrière : l'article 5 <i>bis</i> renaît de ses cendres	309
Chapitre 3. Portée de l'article 5 <i>bis</i> de l'arrêté royal n° 38	310
Section 1. Vérification préalable : une activité donnant lieu à assujettissement au statut social des travailleurs indépendants	310
Section 2. Conditions d'application de l'article 5 <i>bis</i> de l'arrêté royal	312
A. Être chargé d'un mandat	313
B. Dans un organisme privé ou public	318
C. Le mandat doit trouver sa cause dans des circonstances particulières	320
Chapitre 4. Conséquences de l'application de l'article 5 <i>bis</i>	328
Section 1. Pour le mandataire public	328
Section 2. Pour l'organisme privé ou public au sein duquel le mandat est exercé : la cotisation PMP	329
A. Champ d'application : les organismes concernés	329
B. Obligations mises à charge des organismes visés	329
C. Le montant de la cotisation annuelle	330

D. L'organisme peut-il répercuter le coût de la cotisation sur le montant des rétributions?	331
Conclusion	332
Les artistes indépendants, après la réforme du 24 décembre 2002	333
Suzanne CAPIAU	
Introduction	333
Chapitre 1. Position du problème – Historique	334
Section 1. L'artiste est-il un travailleur comme un autre?	334
Section 2. Avant la réforme de 2002	335
Section 3. Les propositions et projet de loi	337
Chapitre 2. Le statut social de l'artiste	338
Section 1. La réforme législative de 2002	338
Section 2. Les artistes, entrepreneurs quasi-salariés	340
A. Une nouvelle catégorie <i>sui generis</i>	340
B. Les artistes visés par la réforme	347
C. Les artistes selon la Commission «Artistes»	363
Section 3. Les quasi-employeurs	367
Section 4. Les artistes assujettis au statut social des indépendants	368
A. Sur la base des deux exclusions légales	368
B. Sur la base d'un choix volontaire	369
C. Sur la base d'une déclaration d'activité indépendante (D.A.I.)	370
D. Les petites indemnités	377
Section 5. La Commission «Artistes»	379
Chapitre 3. Perspectives	381
Section 1. Quelques chiffres	381
Section 2. Nouvelles questions	382
Conclusion	383
L'affiliation à une caisse d'assurances sociales et les conséquences du défaut d'affiliation	385
Jean VERCRUYSE	
Chapitre 1. L'obligation de s'affilier	385
Section 1. L'indépendant	385
Section 2. La société	387
Section 3. Les mandataires de sociétés	388
Chapitre 2. Le processus d'affiliation	389
ANTHEMIS	719

Section 1. L'inscription dans la Banque-carrefour des entreprises	389
Section 2. Les documents à la caisse d'assurances sociales	391
Section 3. Situation spécifique du transfert de caisse	392
A. L'indépendant	392
B. La société	393
Section 4. Situation spécifique de l'indépendant à titre complémentaire	393
Section 5. Situation spécifique du conjoint aidant	393
Section 6. Situation des étrangers	394
Chapitre 3. La vérification préliminaire	395
Chapitre 4. Le défaut d'affiliation	396
Section 1. Des indépendants	396
Section 2. Des sociétés	397
Chapitre 5. Des sanctions	397
Chapitre 6. La cessation des activités	398
Section 1. L'assurance continuée	399
Section 2. L'assurance faillite	400

Quelques réflexions sur la responsabilité des caisses d'assurances sociales pour travailleurs indépendants

403

France LAMBINET

Avec la collaboration de Catherine BOULANGER et Myriam VERWILGHEN

Introduction	403
Chapitre 1. Les missions des caisses d'assurances sociales pour travailleurs indépendants	406
Chapitre 2. Le champ d'application de la Charte de l'assuré social et la notion d'« institution de sécurité sociale »	408
Section 1. Généralités	408
Section 2. Interprétation traditionnelle et lecture littérale de la définition légale	409
A. Interprétation traditionnelle	410
B. Lecture littérale	411
Section 3. Applicabilité de la Charte aux caisses d'assurances sociales selon la conception traditionnelle et perspectives	414
A. Distinction selon le régime considéré : octroi de prestations <i>in abstracto</i> et la notion d'« institution de sécurité sociale »	415
B. Distinction selon le rapport considéré : l'octroi de prestations <i>in concreto</i> et la notion d'« assuré social »	416
Section 4. Conclusion transitoire	417

Chapitre 3.	La notion d'« autorité administrative »	418
Section 1.	Généralités	418
A.	Le critère organique	419
B.	Le critère fonctionnel	420
C.	Le critère matériel	420
Section 2.	Qualification des CASTI	422
A.	La jurisprudence du Conseil d'État	423
B.	L'application des critères « classiques »	424
Section 3.	Conclusion transitoire	430
Chapitre 4.	Les obligations et la responsabilité des CASTI en matière d'information et de conseil	431
Section 1.	Contours de l'obligation d'information	432
A.	Généralités	432
B.	Information d'initiative	433
C.	Contenu	436
D.	Devoir de collaboration des assurés sociaux	438
E.	La Charte sur l'engagement de service et l'arrêté royal n° 38	440
Section 2.	Conséquences du non-respect de l'obligation d'information (et de conseil) : la réparation du dommage résultant de la faute de la caisse	441
A.	Charge de la preuve et exonération de responsabilité	441
B.	Un dommage qu'il appartient à la caisse de réparer	442
C.	La réparation	443
Conclusions générales		446
Le calcul des cotisations sociales : systèmes actuel et futur		449
Joëlle BOUTEFU		
Chapitre 1.	Le système actuel du calcul des cotisations sociales	449
Section 1.	Comment les cotisations sont-elles réclamées ?	449
Section 2.	L'assiette des cotisations	451
Section 3.	Calcul des cotisations	452
A.	Cotisations définitives	452
B.	Cotisations sociales de début d'activité	455
C.	Examen des différentes catégories d'assujettissement	459
Chapitre 2.	La réforme du calcul des cotisations sociales	466
Section 1.	Raisons d'être et objectifs de la réforme	466
Section 2.	Le nouveau calcul des cotisations sociales	467
A.	Principes	467

B. Possibilité d'adapter ses cotisations sociales	468
C. La régularisation	469
D. Autres nouveautés	470
Conclusion	472

La qualification fiscale des revenus professionnels et son incidence 473

Gaëtan VERBRUGGE

Avant-propos	473
Chapitre 1. État de la jurisprudence	474
Section 1. Arrêt du 14 janvier 2002	474
Section 2. Arrêt du 22 octobre 2007	476
Section 3. Arrêt du 29 novembre 2010	479
Chapitre 2. Bref rappel de notions de procédure fiscale	481
Section 1. Établissement de l'impôt	481
A. Obligation de déclaration spontanée	481
B. Rectification de la déclaration	483
C. La procédure de taxation d'office	484
D. Le rôle et l'avertissement-extrait de rôle	485
Section 2. Le contentieux administratif préalable : la réclamation	486
Section 3. Le dégrèvement d'office	487
Section 4. Le contentieux judiciaire	488
Chapitre 3. Incidence à donner au droit fiscal sur le droit social en la matière	490
Section 1. Au regard des textes légaux et des règles d'interprétation de ces textes	490
Section 2. Pourrait-on en toute hypothèse parler d'« autorité de chose jugée et/ou décidée » ?	492
Chapitre 4. L'article 159 de la Constitution viendrait-il au secours de l'assujetti social ?	495
Section 1. Exception d'illégalité tirée de l'article 170 de la Constitution	495
Section 2. Illégalité de la cotisation sur le plan fiscal	496
Chapitre 5. Exemple illustrant le danger de l'autorité du droit fiscal en la matière	497
Conclusions	500

Les sanctions en cas de non-paiement ou de retard de paiement des cotisations : majorations, intérêts, frais	501
Jonathan DE WILDE d'ESTMAEL	
Introduction	501
Chapitre 1. Régime applicable aux cotisations sociales ordinaires	503
Section 1. Échéance légale	503
Section 2. Majorations	503
A. Majorations trimestrielles de 3 %	503
B. Majoration unique de 7 %	506
Section 3. Intérêts moratoires	507
Section 4. Frais de recouvrement	509
A. Frais de rappel	509
B. Frais de recouvrement judiciaire	510
Chapitre 2. Régime applicable aux cotisations annuelles à charge des sociétés	511
Section 1. Échéance légale	511
Section 2. Majoration mensuelle de 1 %	511
Section 3. Intérêts moratoires	512
Section 4. Frais de recouvrement	512
A. Frais de rappel	512
B. Frais de recouvrement judiciaire	513
Chapitre 3. Paiement	513
Section 1. Détermination de la date du paiement	513
Section 2. Imputation des paiements	514
A. Choix du débiteur	515
B. En l'absence de procédure contentieuse	516
C. En cas de procédure judiciaire	517
Chapitre 4. Renonciation	519
Conclusion	525
Le recouvrement des cotisations, accessoires et amendes administratives	527
Simon PALATE et Stéphanie VANBINST	
Introduction	527
Chapitre 1. Les autorités compétentes en matière de recouvrement	528
Section 1. Les organismes percepteurs	528
A. La forme juridique des organismes percepteurs	528

B. La qualité d'institution de sécurité sociale?	529
C. La qualité d'autorité administrative?	531
Section 2. Le ministre des Classes moyennes et l'administration du SPF Sécurité sociale	534
A. Un pouvoir général de contrôle du ministre des Classes moyennes	534
B. Les directives générales du ministre	535
C. Le fonctionnaire délégué et ses directives concrètes	536
D. Le pouvoir de sanction du SPF Sécurité sociale	537
Section 3. L'INASTI	538
Chapitre 2. L'objet du recouvrement	539
Section 1. Les cotisations, majorations et intérêts de retard	539
A. Les cotisations	539
B. Les majorations ordinaires	541
C. Les majorations supplémentaires	542
Section 2. Les amendes administratives	543
Section 3. Les frais	544
Chapitre 3. Le délai de recouvrement	545
Section 1. La prescription du recouvrement	545
A. Le délai de prescription applicable et son point de départ	545
B. Les causes d'interruption de la prescription	545
C. Les causes de suspension de la prescription	554
D. Les effets de l'interruption et de la suspension de la prescription	556
E. La renonciation à la prescription	558
Section 2. Le recouvrement et le délai raisonnable	559
A. L'applicabilité du délai raisonnable au recouvrement des cotisations de sécurité sociale	559
B. La notion de délai raisonnable	561
C. L'appréciation du délai raisonnable	563
D. Les conséquences du dépassement du délai raisonnable	565
Section 3. L'absence de prescription du lien d'instance	566
Chapitre 4. La procédure de recouvrement – L'obtention du titre exécutoire	567
Section 1. Le recouvrement amiable	567
A. L'imputation du paiement	568
B. Le paiement d'une dette prescrite	569
C. Les termes et délais	570
Section 2. La formalité préalable du dernier rappel	570
Section 3. Le recouvrement par voie de contrainte	572

A. Les conditions de fond de la contrainte	572
B. La validité formelle de la contrainte	574
C. La signification de la contrainte	575
D. L'opposition à la contrainte	576
Section 4. Le recouvrement par voie judiciaire	577
A. La compétence et les pouvoirs du juge	577
B. Particularités procédurales	580
Chapitre 5. La procédure de recouvrement – L'exécution du titre	582
Section 1. Les modes d'exécution	582
Section 2. Les causes de suspension spécifiques de l'exécution	582
Section 3. Le principe : les saisies mobilière et immobilière	582
Section 4. L'exception : l'insaisissabilité de l'immeuble de l'indépendant	583
A. L'objet et les bénéficiaires	583
B. Les obligations de déclaration, de précision et d'inscription	584
C. Une protection absolue ?	586
D. La fin de la protection	587
Section 5. Quelques particularités	588
A. Le privilège	588
B. La non-opposabilité des actes de cession du fonds de commerce	589
C. L'obligation de notification	590
D. L'hypothèque légale	592
Chapitre 6. La renonciation au recouvrement	593
Section 1. La renonciation à l'application des majorations	593
Section 2. La renonciation au recouvrement	595

La commission des dispenses de cotisations

Should I stay or should I go? 597

Christophe BEDORET

Introduction 597

Chapitre 1. Institution 600

 Section 1. Autorité administrative 600

 Section 2. Mission 600

 Section 3. Composition 601

 A. Chambres 601

 B. Présidents 601

 C. Membres 602

 D. Mandats 602

 E. Rétribution 602

F. Greffiers	603
Chapitre 2. Champ d'application	604
Section 1. Champ d'application personnel	604
A. Travailleurs indépendants	604
B. Personnes solidairement responsables	604
C. État de besoin ou situation voisine de l'état de besoin	605
Section 2. Champ d'application matériel	606
Chapitre 3. Procédure	607
Section 1. Demande	607
A. Introduction	607
B. Instruction	611
C. Audience	613
D. Décisions	614
Chapitre 4. Juridiction compétente en matière de recours	617
Section 1. Introduction	617
Section 2. Thèse favorable à la compétence du Conseil d'État	618
Section 3. Thèse favorable à la compétence des juridictions du travail	623
Section 4. Jurisprudence de la Cour constitutionnelle	626
Chapitre 5. Contrôle juridictionnel en matière de recours	628
Section 1. Introduction	628
Section 2. Contrôle du Conseil d'État	628
A. Principes	628
B. Applications	629
Section 3. Contrôle des juridictions du travail	633
A. Principe	633
B. Article 159 de la Constitution	634
C. Contrôle de légalité interne et externe	637
D. Contrôle du caractère raisonnable	640
E. Pouvoir d'annulation	642
F. Pouvoir de substitution	643
Chapitre 6. Contraintes procédurales en matière de recours	644
Section 1. Introduction	644
Section 2. Principe du préalable administratif	645
A. Notion	645
B. Demande de dispense ou de levée de responsabilité solidaire	646
Section 3. Délai	646
A. Conseil d'État	646
B. Juridictions du travail	647

Section 4. Actes de procédure	647
A. Conseil d'État	647
B. Juridictions du travail	648
Section 5. Dépens	649
A. Conseil d'État	649
B. Juridictions du travail	650
Conclusion	651
La cotisation annuelle à charge des sociétés commerciales	653
Jean-Hwan TASSET et Olivier VAN DE LAER	
Plan	653
Chapitre 1. Le champ d'application	654
Section 1. Bref rappel historique	654
Section 2. Le champ d'application personnel	654
Section 3. Le champ d'application matériel	655
A. L'obligation de s'affilier – L'obligation de rester affilié	655
B. L'obligation de cotiser – La prescription – Le recouvrement	657
Section 4. Le champ d'application temporel	659
Section 5. Les exemptions et les exonérations	660
Chapitre 2. La nature de la cotisation annuelle	661
Section 1. La définition de l'impôt – Les éléments constitutifs de l'impôt	661
A. La notion d'impôt	661
B. Les conditions de l'impôt	662
Section 2. Les arrêts de la Cour constitutionnelle – Position du problème – Évolution des réponses	665
Chapitre 3. Quelques réflexions	671
Section 1. Sur le champ d'application de la loi	671
A. L'avant-dernier exercice comptable	671
B. La scission d'une société	672
C. L'expatriation d'une société	673
Section 2. La déductibilité de la cotisation	674
Section 3. La nature des cotisations patronales de sécurité sociale dans le régime des travailleurs salariés	674
Section 4. La compétence matérielle en cas de litige	675
Section 5. La cotisation annuelle à charge de certains organismes	676
Conclusion	676
ANTHEMIS	727

L'assurance sociale en cas de faillite, de règlement collectif de dettes ou de cessation forcée	677
Catherine BOULANGER	
Introduction	677
Chapitre 1. Le champ d'application	677
Section 1. L'assurance sociale en cas de faillite	678
A. La faillite : notions	678
B. La faillite : procédure	678
C. La responsabilité solidaire pour le paiement des cotisations sociales	679
Section 2. L'assurance faillite en cas de règlement collectif de dettes	680
A. Le règlement collectif de dettes : notions	680
B. Le règlement collectif de dettes : procédure	680
Section 3. L'assurance faillite en cas de cessation forcée de l'activité indépendante	681
A. Une calamité naturelle	682
B. Un incendie	683
C. Une destruction	683
D. Une allergie	684
Chapitre 2. Les conditions d'application	685
Section 1. Conditions communes	685
A. La preuve de la qualité de travailleur indépendant durant quatre trimestres	685
B. Le paiement de cotisations sociales durant les quatre trimestres	686
C. Le lieu de résidence principale en Belgique	686
D. L'absence de condamnation pénale	687
Section 2. Conditions spécifiques à la sauvegarde des droits sociaux	687
A. L'absence d'activité professionnelle	687
B. L'absence de droits dérivés à des prestations	688
Section 3. Conditions spécifiques au paiement de l'indemnité	689
Chapitre 3. La procédure	689
Section 1. L'introduction de la demande	689
A. Les modalités	689
B. La multiplicité des demandes d'octroi	691
C. les spécificités en cas de modification de la situation	692
Section 2. La prescription	692
A. La prescription de l'action de l'assuré social	692
B. La prescription de l'action de l'organisme en répétition de l'indu	693

Section 3. La mise en cause de la responsabilité de l'organisme compétent en cas de négligence	694
Chapitre 4. Les droits offerts par l'assurance sociale en cas de faillite	694
Section 1. La sauvegarde des droits sociaux	694
A. Les branches concernées de la sécurité sociale	694
B. La poursuite temporaire de la protection sociale	695
Section 2. Le paiement d'une prestation financière	696
A. Le montant de l'indemnité mensuelle	696
B. Les modalités de paiement	697
Conclusion	698
Conclusions générales	701
Willy VAN EECKHOUTTE	